

ayant trait au volet civil

commerciales

EU Scoreboard Première instance Deuxième instance

## Nombre d'affaires ayant trait au volet civil

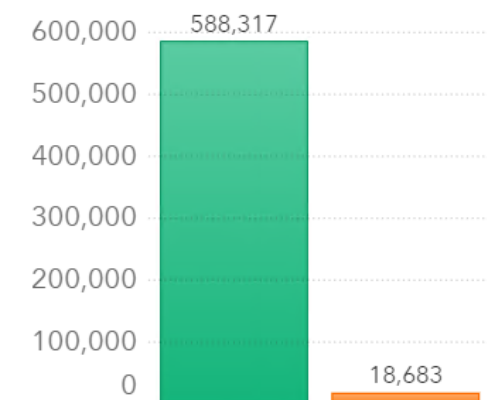
	Nouveau 2022 ▾	Output 2022	Pendantes au 01/01/2022	Pendantes au 31/12/2022	Durée moyenne de l'output (en jours)
Première instance	588,317	586,653	508,677	488,363	183
Deuxième instance	18,683	20,446	36,086	34,323	519



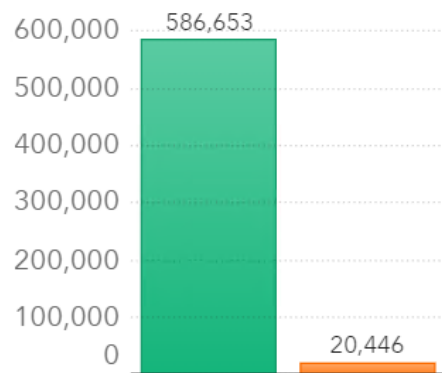
Première instance

Deuxième instance

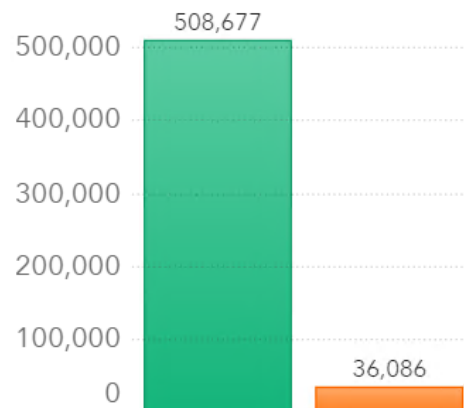
## Nouveau 2022



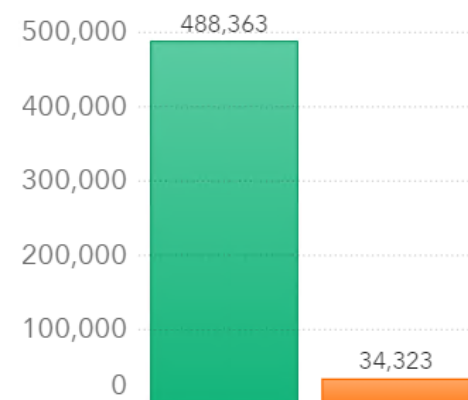
## Output 2022



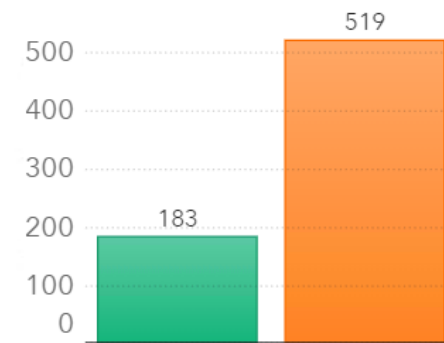
## Pendantes au 01/01/2022



## Pendantes au 31/12/2022



## Durée moyenne de l'output (en jours)

**Remarque générale :**

Les données actuelles ont fait l'objet d'un nettoyage (mineur), mais ne sont pas encore totalement fiables. Le service d'appui du Collège continue à travailler sur la qualité des données afin que la fiabilité augmente régulièrement d'année en année.

[Cliquez ici](#) pour des remarques sur les chiffres de première instance.

[Cliquez ici](#) pour des remarques sur les chiffres de deuxième instance.

ayant trait au volet civil

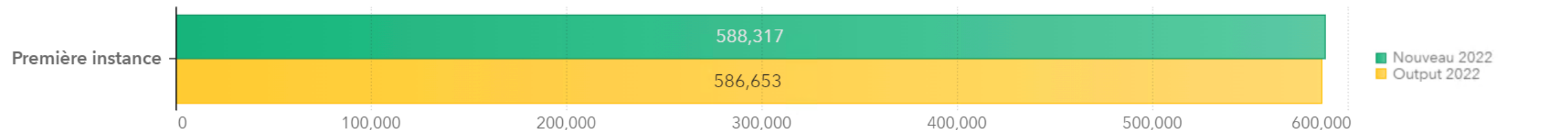
commerciales

EU Scoreboard

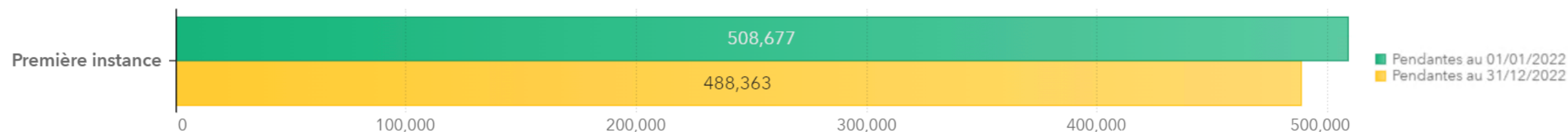
Première instance

Deuxième instance

## Nouveau vs. Output 2022



## Pendantes 01/01/2022 vs. Pendantes 31/12/2022



### Remarques sur les chiffres de première instance :

Les autorités suivantes sont incluses dans ce calcul : les justices de paix (y compris les dossiers de protection des personnes), la section civile et familiale (à l'exclusion des dossiers d'appel du tribunal de paix et du tribunal de police) du tribunal de première instance et le tribunal du travail.

Les justices de paix : les affaires (c'est-à-dire pas les dossiers de protection) qui n'ont pas bougé depuis 4 ans (c'est-à-dire pas de conclusion ni d'acte dans le registre du juge) n'ont pas été prises en compte dans le calcul des affaires pendantes. Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les omissions n'ont pas été prises en compte.

Section civile et familiale du tribunal de première instance : (1) L'output comptabilise 13976 affaires dormantes. Une affaire dormante est susceptible d'être omise d'office mais ne l'a pas encore été. Il s'agit d'affaires qui n'ont pas été omises mais qui sont inscrites au rôle depuis plus de trois ans et dont les débats n'ont pas commencé ou n'ont pas été poursuivis depuis plus de trois ans. Si l'affaire est toujours poursuivie après trois ans, elle est réintégrée dans les affaires pendantes. (2) Les affaires enregistrées avant le 1er juin 2018 avec un type d'affaire "divorce" ou "mesures provisoires" sont comptées par dossier familial et non par affaire familiale. Tous les autres cas sont comptés par dossier familial. (3) Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les omissions et les affaires dormantes n'ont pas été prises en compte.

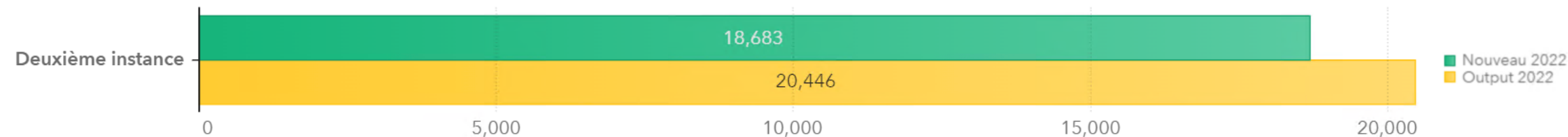
Tribunal du travail : les données comprennent à la fois les affaires sociales et les règlements collectifs de dettes. Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les omissions n'ont pas été prises en compte.

ayant trait au volet civil

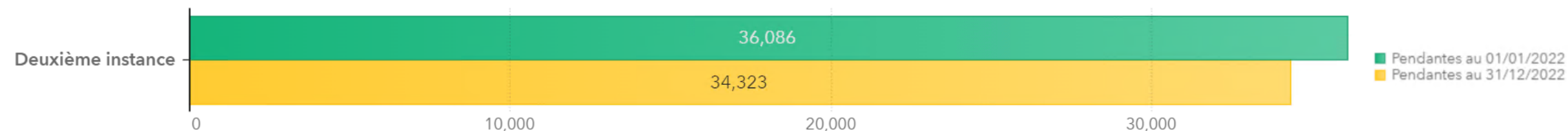
commerciales

EU Scoreboard Première instance Deuxième instance

## Nouveau vs. Output 2022



## Pendantes 01/01/2022 vs. Pendantes 31/12/2022

**Remarques sur les chiffres de deuxième instance:**

Les instances suivantes sont incluses dans ce calcul : les dossiers d'appel de la justice de paix et du tribunal de police traités par la section civile et familiale du tribunal de première instance, le tribunal du travail, la section civile de la cour d'appel (à l'exclusion des affaires provenant du tribunal des entreprises).

Dossiers d'appel des justices de paix et du tribunal de police traités par la section civile et familiale du tribunal de première instance : (1) L'output comptabilise 13976 affaires dormantes. Un dossier dormant est susceptible d'être omis d'office, mais ne l'est pas encore. Il s'agit d'affaires qui n'ont pas été omises mais qui sont inscrites au rôle depuis plus de trois ans et dont les débats n'ont pas commencé ou n'ont pas été poursuivis depuis plus de trois ans. Si l'affaire est toujours poursuivie après trois ans, elle est réintégrée dans les affaires pendantes. (2) Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les omissions et les affaires dormantes ne sont pas prises en compte.

Cours du travail : Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les jugements définitifs ont été pris en compte.

Cours d'appel : les jugements et décisions définitifs ont été pris en compte pour le calcul de la durée moyenne de l'output.

ayant trait au volet civil

commerciales

EU Scoreboard

Première instance

Deuxième instance

## Nombre d'affaires commerciales

	Nouveau 2022 ▼	Output 2022	Pendantes au 01/01/2022	Pendantes au 31/12/2022	Durée moyenne de l'output (en jours)
Première instance	88,735	98,014	98,960	95,661	609
Deuxième instance	3,342	3,630	7,355	7,067	649

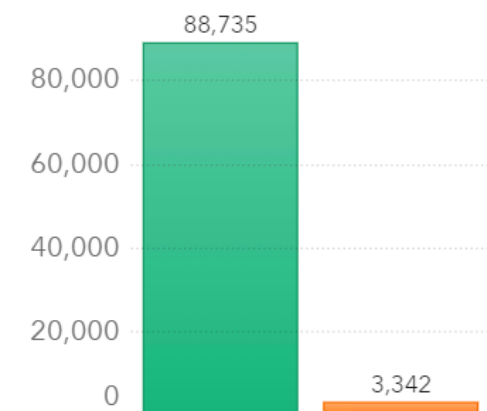


FEDERALE OVERHEIDSDIENST  
**JUSTITIE**  
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL  
**JUSTICE**

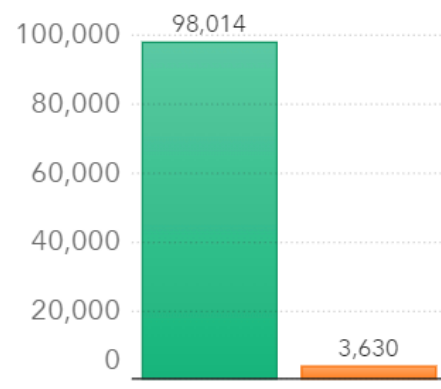
Première instance

Deuxième instance

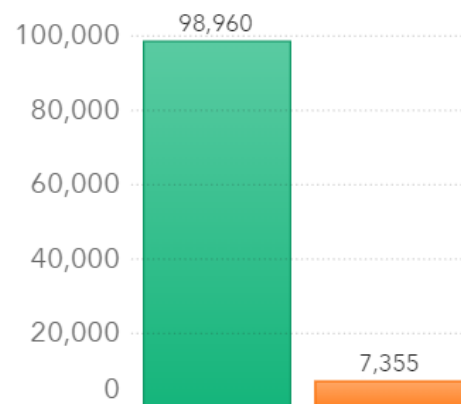
### Nouveau 2022



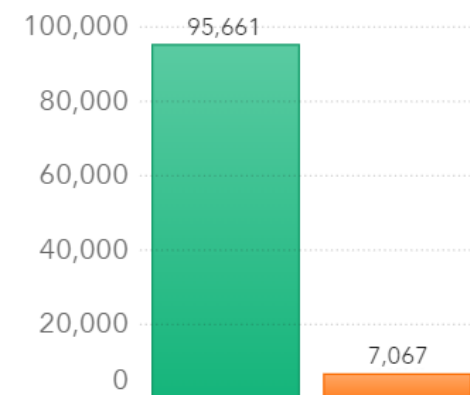
### Output 2022



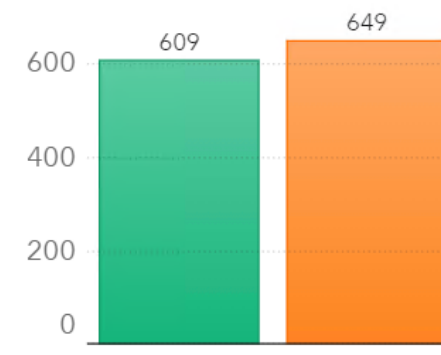
### Pendantes au 01/01/2022



### Pendantes au 31/12/2022



### Durée moyenne de l'output (en jours)



### Remarque générale :

Les données actuelles ont fait l'objet d'un nettoyage (mineur), mais ne sont pas encore totalement fiables. Le service d'appui du Collège continue à travailler sur la qualité des données afin que la fiabilité augmente régulièrement d'année en année.

[Cliquez ici](#) pour des remarques sur les chiffres de première instance.

[Cliquez ici](#) pour des remarques sur les chiffres de deuxième instance.

ayant trait au volet civil

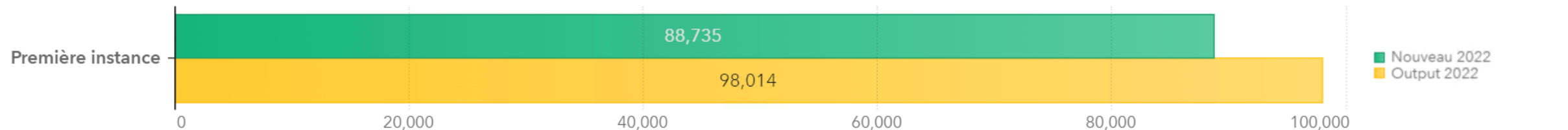
commerciales

EU Scoreboard

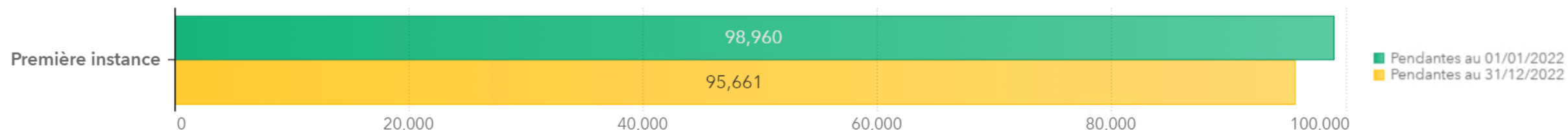
Première instance

Deuxième instance

## Nouveau vs. Output 2022



## Pendantes 01/01/2022 vs. Pendantes 31/12/2022



### Remarques sur les chiffres de première instance :

Les différentes affaires qui se déroulent devant les tribunaux d'entreprise (litiges ainsi que procédures d'insolvabilité) ainsi que celles enregistrées dans l'application informatique des greffes (appelée EEOU) sont reflétées dans ces chiffres. Certaines affaires ne sont enregistrées que dans l'application informatique RegSol (en service depuis mi-2017) dans le cadre de procédures d'insolvabilité, par exemple entre le curateur et le juge-commissaire. Ces affaires enregistrées uniquement dans RegSol ne sont pas incluses dans ces chiffres. En outre, les affaires traitées par la Chambre des entreprises en difficulté (CED) ne sont pas non plus incluses dans ces chiffres. En effet, les méthodes d'enregistrement sont trop différentes d'un tribunal à l'autre.

Toutes les affaires qui n'ont pas bougé depuis 4 ans (c'est-à-dire qui n'ont fait l'objet ni d'une constatation ni d'un acte dans le registre du tribunal) ne sont pas prises en compte dans le calcul des affaires pendantes.

Les omissions n'ont pas été prises en compte pour le calcul de la durée moyenne de l'output. La durée moyenne de l'output est principalement tirée vers le haut par les procédures d'insolvabilité. Par conséquent, il n'est pas inutile de mentionner que la durée médiane est de 75 jours en 2022.

ayant trait au volet civil

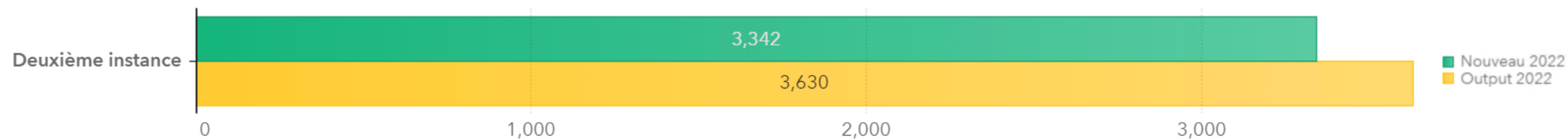
commerciales

EU Scoreboard

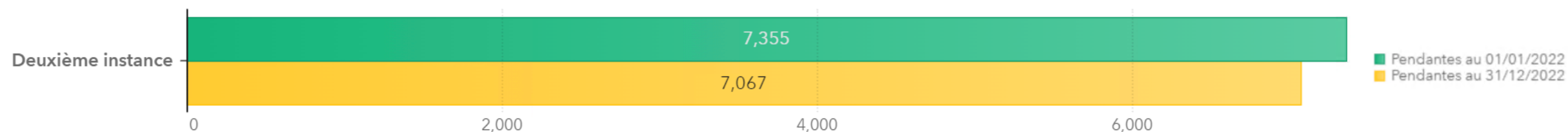
Première instance

Deuxième instance

## Nouveau vs. Output 2022



## Pendantes 01/01/2022 vs. Pendantes 31/12/2022



### Remarques sur les chiffres de deuxième instance:

Les chiffres incluent les affaires provenant des tribunaux d'entreprise qui ont été entendues par la cour d'appel.

Pour le calcul de la durée moyenne de l'output, les jugements et décisions définitifs ont été pris en compte.